

Questions fréquemment posées sur votre bon à valoir MediaMarkt

N'importe qui peut-il utiliser mon bon d'achat?

Non, le bon d'achat ne peut être utilisé que par son destinataire.

Où puis-je utiliser le bon d'achat?

Le bon d'achat MediaMarkt peut être utilisé pour tous les produits MediaMarkt sur la boutique en ligne de MediaMarkt et dans tous les magasins MediaMarkt locaux en Belgique.

- Sur la boutique en ligne, vous devez simplement indiquer le numéro de carte et le code PIN avant de confirmer.
- Dans les magasins locaux, vous devez présenter votre bon à la caisse.

Suis-je obligé de dépenser l'intégralité du montant du bon d'achat en une fois ? Ou bien puis-je le dépenser en plusieurs fois ?

C'est à vous de choisir. Le bon d'achat MediaMarkt peut être utilisé pour un ou plusieurs paiement(s).

Quid du solde restant si je dépense moins que le montant de mon bon d'achat ?

Le solde restant du bon d'achat MediaMarkt reste valable jusqu'à trois mois après le début de la livraison d'énergie.

Le bon d'achat a-t-il une date d'échéance?

Oui, le bon d'achat est valable 3 mois à compter de la date de début de la livraison d'énergie par Luminus. Après, le bon d'achat n'est plus lisible et le solde est perdu.

Puis-je prolonger le bon d'achat?

Non, la bon d'achat MediaMarkt est valable pendant trois mois et échoit ensuite. Aucune prolongation n'est possible.

J'ai perdu ou je me suis fait voler mon bon d'achat. Peut-il être remplacé/annulé?

Malheureusement pas. Si votre bon d'achat MediaMarkt est perdu ou a été utilisé sans votre autorisation, MediaMarkt ne peut ni le remplacer ni l'annuler.

Puis-je obtenir le remboursement du montant de mon bon d'achat ?

Non, le bon d'achat MediaMarkt est destiné uniquement aux achats et aucun remboursement ne peut être effectué.

Quid du bon d'achat si je souhaite résilier mon contrat Greenfix (Pro) de manière anticipée Une résiliation du contrat dans les 3 mois a un impact sur votre bon d'achat.

- Si vous n'avez pas utilisé (entièrement) le bon, il perd sa valeur au moment de la résiliation.
- Si vous avez utilisé entièrement le bon, vous êtes redevable d'une indemnité à Luminus correspondant à la valeur résiduelle de 44 €.

Nombre de mois entamés après le début de l'approvisionnement énergétique	Valeur résiduelle en euros TVA de 21 % comprise
1	44,00
2	44,00
3	44,00
4-24	0,00

Où puis-je obtenir de plus amples informations sur le bon à valoir ?

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le flyer qui vous est remis après la conclusion du contrat. Si vous avez d'autres questions, vous pouvez contacter:

- a. Nos conseillers dans votre magasin MediaMarkt
- b. Notre service client
 - o Via le formulaire de contact
 - o Par téléphone au 078/155 100